

DELIBERATION CFVU-018-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 1^{er} avril 2022

Objet de la délibération : Convention d'application Formasup UFR ESTHUA

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 11 avril 2022 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*
Signé le 13 avril 2022

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 14/04/2022

ENTRE LES PARTIES CI-DESSOUS SOUSSIGNÉES :

AGEFASUP - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES, organisme gestionnaire du CFA FORMASUP des Pays de la Loire, représenté par son Président, Monsieur Gérald NOC

Ci-après désignée « le CFA » ;

CFA FORMASUP des Pays de la Loire - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES représenté par son Directeur, Monsieur Mathieu DOSSET

D'UNE PART ;

ET,

L'UNIVERSITE D'ANGERS

Dont le siège social est situé 40 rue de Rennes, 49035 ANGERS

Représenté par Christian ROBLEDON

En qualité de Président de l'Université d'Angers,

Dûment habilité par délibération CA015-2020 du 12 mars 2020

Agissant pour le compte de l'UFR ESTHUA, Tourisme et Culture 7 allée François Mitterrand, BP 40455, 49004 Angers Cedex 01

Ci-après désignée « l'Etablissement » ;

D'AUTRE PART ;

Le CFA et l'Etablissement étant ci-après dénommés ensemble les « Parties », et séparément la « Partie ».

Vu le contrat-cadre du 30/11/2020 entre les Parties portant création d'une unité de formation par apprentissage

I – Objet

Le présent contrat a pour objet de décrire les formations et les diplômes préparés, l'organisation pédagogique et les modalités financières de l'unité de formation par apprentissage (UFA) mis en place au sein de la composante ESTHUA de l'Université d'Angers conformément aux stipulations du contrat-cadre susvisé.

II- Description de l'offre de formation de l'Etablissement

Les formations ci-dessous nommées, sont dispensées par l'Etablissement par voie de l'apprentissage :

1. DEUST 2e année Maintenance Hôtelière Hospitalière et Immobilière

2. DEUST 2e année Accueil d'excellence en tourisme
3. LICENCE GENERALE 3ème année sciences sociales, option : accueil et e-commerce en tourisme
4. LP Bâtiment et Construction, parcours animateur Technicien Sécurité
5. LP Bâtiment et Construction, parcours gestionnaire et responsable des sites Hôtelières et Immobilières
6. LP Métiers de la Mode, parcours création industrielle option modélisme et stylisme de la mode
7. LP Métiers de la Mode, parcours développement et commercialisation de la mode
8. LP Métiers de l'immobilier : Gestion et Administration de Biens, parcours gestion de l'habitat social

Les éléments concernant chacune des formations (objet de la formation, conditions d'accès, organisation pédagogique, durée, rythme, locaux et personnels) sont annexés ci-après et établis pour 14 mois, du 1^{er} septembre 2020 au 31 octobre 2021.

La description de chaque formation est annexée au présent contrat [annexe 1 à 8]

III – Modalités financières

Les conditions financières de l'UFA sont décrites à l'annexe n° 18 au présent contrat.

IV – Durée et modification

Le présent contrat prend effet à compter de sa signature des parties pour une durée de 14 (quatorze) mois, du 1^{er} septembre 2021 au 31 octobre 2022.

Le présent contrat peut être modifié par voie d'avenant.

V - Application des stipulations du contrat cadre

Les stipulations du contrat cadre susvisé sont de plein droit applicables au présent contrat d'application.

En cas de contradiction, les stipulations du contrat-cadre priment sur celles du présent contrat.

VI – Résiliation

Les modalités de résiliation du présent contrat sont fixées par l'article 9 du contrat cadre susvisé.

VII – Droit applicable et litige

Le droit français s'applique au présent contrat.

Les parties s'efforcent de régler à l'amiable tout différend découlant de la validité, de l'interprétation, de l'exécution, de la rupture du contrat ou de leurs conséquences. A défaut de solution amiable acceptée par les deux parties dans un délai de trente (30) jours suivant la sollicitation de la partie la plus diligente, le litige sera soumis aux tribunaux compétents, y compris en réfère.

En deux (2) exemplaires

A
Le
P/ LE CFA
Monsieur Gérald NOC

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned over the recipient's name and partially overlapping the recipient's address.

A Angers
Le
P/L'ETABLISSEMENT
Christian ROBLEDO
Président

Annexe 1 - Contrat D'application
DEUST 2e année Maintenance Hôtelière Hospitalière et Immobilière

Diplôme ou titre préparé : DEUST 2e année Maintenance Hôtelière Hospitalière et Immobilière

Objet de la formation :

À l'issue de la formation les étudiants sont capables d'assurer : - la maintenance des installations techniques du bâtiment et l'optimisation de leur exploitation (électricité, courants faibles, production et distribution de chaleur et de froid, groupe électrogène, installations de sécurité des personnes et des biens, ...) ; -le respect de la réglementation d'hygiène et sécurité ; -la gestion du budget de maintenance et des contrats ; -la gestion d'une équipe de maintenance. Les secteurs d'emploi des diplômés sont essentiellement les hôtels, les hôpitaux, les mairies, les conseils départementaux, les sociétés HLM, les centres commerciaux, les sociétés de service et de maintenance immobilière, les entreprises tertiaires ou industrielles...

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires DEUST 1ère année Maintenance Hôtelière Hospitalière et Immobilière ou titulaire d'un diplôme équivalent.

Sélection sur dossier avant la mi-mai de chaque année.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

SEMESTRE 3 :

UE1 Compétences transversales en langues étrangères et en Français

Anglais – Communication

UE3 Compétences disciplinaires en ST

Mathématiques appliquées - génie civil

UE4 Compétences préprofessionnelles

Projet professionnel - Informatique - Conférences professionnelles - gestion technique du bâtiment - Fonction sécurité - Groupe Diesel

SEMESTRE 4 :

UE1 Compétences transversales en langues étrangères et en Français

Anglais – Communication

UE2 Compétences disciplinaires en économie et sciences de gestion

Obligations, contrat, responsabilités - Management de l'entreprise - Droit du travail - Comptabilité générale

UE3 Compétences disciplinaires en ST

Génie thermique - Génie électrotechnique

UE4 Compétences préprofessionnelles

Informatique - Conférences professionnelles - Management d'équipes - CAO - Mutations économique sectorielles - Thermique du bâtiment : réglementation et calculs - Qualité - Interactions maintenance immobilière et sécurité - Production de froid et climatisation

UE5 Stage

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

Le DEUST 2e année Maintenance Hôtelière Hospitalière et Immobilière se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance :

Rythme de l'alternance : 15j /15j.

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 7 allée François Mitterrand, BP 40455, 49004 Angers Cedex 01

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

Le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (Annexe 9 - Contrat D'application Conditions financières pour l'année civile 2021)

Annexe 2 - Contrat D'application
DEUST 2e année Accueil d'excellence en tourisme

Diplôme ou titre préparé : DEUST 2e année Accueil d'excellence en tourisme

Objet de la formation :

Accomplir les fonctions administratives, gérer le back office, gérer en temps réel la disponibilité des chambres sur un logiciel de réservation, et adapter les tarifs à l'affluence.

- Accueillir accompagner et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme.
- Promouvoir et vendre des produits touristiques, élaborer des projets de e-commerce liés à la vente de produits du site touristique, des produits du territoire.
- Développer le site touristique via les réseaux sociaux.
- Négocier avec les partenaires.
- Maîtriser les outils numériques et l'animation de réseau.
- Pratiquer les langues étrangères.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires DEUST 1ère année Maintenance Accueil d'excellence en tourisme ou titulaire d'un diplôme équivalent. Sélection sur dossier avant la mi-mai de chaque année.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

SEMESTRE 3 :

UE1 Compétences transversales en Langues étrangères et en Français

Anglais - LV2 - Communication et pratique théâtrale

UE2 Compétences disciplinaires en économie et sciences de gestion

Gestion de la relation client - Analyser le besoin du client - Initiation à la prospection de clientèle - Comptabilité générale

UE3 Compétences disciplinaires en SHS

Prise en compte du territoire : quelles opérations et activités possibles - Adaptation des approches touristiques en fonction de la clientèle - Méthodes de recherche en sciences sociales

UE4 Compétences préprofessionnelles

Projet professionnel - Maîtrise des outils numériques (trip-advisor...) - Informatique - Conférences professionnelles - Développement d'un produit touristique local - Animer un site et création d'un produit

SEMESTRE 4 :

UE1 Compétences transversales en Langues étrangères et en Français

Anglais - LV2 - LV3 (langue des signes) - Expression écrite et orale, culture générale

UE2 Compétences disciplinaires en économie et sciences de gestion

Droit du consommateur - Théorie générale du marketing - Droit du travail - Développement des ventes, procéder aux réservations, arrivées, départs - Contrôler et suivre l'activité du service - Réalisation des opérations de caisse

UE3 Compétences disciplinaires en SHS

La France pour les touristes : comprendre les attentes - Typologie des clientèles : Tourisme, tourisme d'affaires, tourisme et handicap, tourisme et vieillissement - Culture et civilisation : accueillir un touriste étranger, coutumes, habitudes, nourriture ...

UE4 Compétences préprofessionnelles

Projet professionnel - Maîtrise des outils numériques (trip-advisor...) - Création de documents professionnels : création de dépliants, flyers... - Conférences professionnelles - Traitements des dossiers clients, accueil (téléphonique, physique...) en anglais et français voire LV2 - Mesurer la satisfaction (enquête) - Connaissance de l'environnement touristique

UE5 Stage et projet

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

Le DEUST 2e année Accueil d'excellence en tourisme se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance :

Rythme de l'alternance : 15j /15j.

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 7 allée François Mitterrand, BP 40455, 49004 Angers Cedex 01

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

Le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (Annexe 9 - Contrat D'application Conditions financières pour l'année civile **2021**)

Annexe 3 - Contrat D'application
LICENCE GENERALE 3ème année, sciences sociales,
option : accueil et e-commerce en tourisme

Diplôme ou titre préparé : LICENCE GENERALE 3ème année sciences sociales, option : accueil et e-commerce en tourisme

Objet de la formation :

Très professionnalisante, l'option Accueil et E-commerce en Tourisme forme des professionnels d'accueil à niveau Bac+3 avec un fort niveau de qualification en langues étrangères (3 langues), en vente, e-commerce, marketing et dans le domaine des réseaux sociaux et de la e-réputation.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Tout étudiant titulaire d'un Bac+2 : L2 LEA, LLCE, DUT Gestion Administrative et Commerciale des Organisations, GEA, Techniques de Commercialisation, BTS MUC, Assistant Manager, Assistant de Gestion, Administration et Communication des Organisations— Formation Bac+2— Professionnels en reprise d'études. Sélection sur dossier avant la mi-mai de chaque année.

III- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

SEMESTRE 5 :

UE1 Compétences transversales en Langues étrangères et en Français

Anglais, LV2, LV3, Communication

UE2 Compétences disciplinaires en économie et sciences de gestion

Analyse financière et comptable - Négociation - Coût, budget et contrôle de gestion

UE3 Compétences disciplinaires en SHS

Management d'équipe - Animation des destinations - Construction d'une offre personnalisée

UE4 Compétences préprofessionnelles

Projet professionnel - Conférences professionnelles - Animation de réseaux, Visites de sites - E Marketing - Projet tutoré

SEMESTRE 6 :

UE1 Compétences transversales en Langues étrangères et en Français

Anglais, LV2, LV3, Communication opérationnelle

UE2 Compétences disciplinaires en économie et sciences de gestion

Yield management - Parc à thème - Comportement du consommateur

UE3 Compétences disciplinaires en SHS

Observation et analyse des visiteurs - Commercialisation en B to B et B to C - Sociologie appliquée

UE4 Compétences préprofessionnelles

Projet professionnel - Conférences professionnelles - Pratique de l'accueil - Visites de sites - E Marketing - Informatique - Projet tutoré

UE5 Stage

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LICENCE GENERALE 3ème année sciences sociales, option : accueil et e-commerce en tourisme se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance :

Rythme de l'alternance : 15j /15j.

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 7 allée François Mitterrand, BP 40455, 49004 Angers Cedex 01

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

IV- Conditions financières

Le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (Annexe 9 - Contrat D'application Conditions financières pour l'année civile 2021)

**Annexe 4 - Contrat D'application
LP Bâtiment et Construction,
parcours animateur Technicien Sécurité**

Diplôme ou titre préparé : LP Bâtiment et Construction, parcours animateur Technicien Sécurité

Objet de la formation :

Le Technicien animateur Sécurité gère la sécurité au quotidien afin de garantir un haut niveau de sécurité à tous les utilisateurs d'un établissement. Les obligations réglementaires imposent aux entreprises d'avoir en poste une personne qui assure tant le suivi des installations de sécurité, leur mise en conformité que l'animation de la sécurité et l'amélioration de la santé au travail. Les principaux domaines de compétence de l'animateur sécurité sont le management de la fonction sécurité et de ses ressources, la sécurité du site (incendie, hygiène, ergonomie, conditions de travail), le suivi des documents de sécurité, la veille réglementaire, la gestion des formations (suivi, création, animation). Les secteurs d'emploi sont très variés car tous les acteurs professionnels sont soumis au respect des réglementations et à la gestion de la sécurité. Les principaux secteurs d'embauche sont : l'industrie, le secteur hospitalier, les collectivités territoriales et les syndicats professionnels.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : la formation est ouverte à tout candidat pouvant justifier d'un niveau Bac+2 validé avec une motivation certaine pour les métiers de la gestion d'un bâtiment. Les candidats proviennent majoritairement des formations diplômantes suivantes :- DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) Hygiène Sécurité Environnement / Chimie / Maintenance Industrielle / Génie Civil / Génie biologique option génie de l'environnement.- BTS (Brevet Technicien Supérieur) Biologie-Chimie-Physique / Mécaniques et Automatismes Industriels / Domotique / Étude et Économie de la Construction / Électrotechnique / Collaborateur Architecte / Bâtiment, Génie Industriel et Maintenance / Maintenance Industrielle.- Licence 2 Génie Civil.- Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) Maintenance Hôtelière Hospitalière Immobilière.

Dossier + entretien

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

UE1 Compétences transversales

TIC recherche d'informations - Pédagogie animation - Relations humaines et au sein de l'entreprise - Présentation de documentations professionnelles - Informatique appliquée au métier - Communication bilingue : anglais - Communication de situation

UE2 Compétences en sciences de gestion

Droit - Gestion d'entreprise - Gestion des contrats - Acteurs de la sécurité et management - Politique sécurité. Plan sécurité - Contrôle et règlement des installations techniques - Droit de la sécurité - Assurance et gestion des sinistres

UE3 Compétences en sciences et/ou en sciences humaines et sociales

Sécurité incendie dans les bâtiments - Gestion et traitement des déchets - Organisation des secours - Gestion de crise et coordination - Réglementation sécurité dans les bâtiments - Méthode d'analyse des risques - Audit des risques - Certification (MASE) - Sécurité chantier et travail en hauteur - Sécurité incendie - Étude de cas

UE4 Compétences professionnelles

Building Information Modeling - Sûreté et intrusion - Suivi de la conformité bâtementaire - Maîtrise des risques en phase travaux - Sécurité - H0B0 - Accessibilité - Gestion des ICPE - Ergonomie - Prévention des risques professionnels - Risques chimiques

UE5 Projet tuteuré

UE6 Alternance

(2 semaines entreprise / 2 semaines université)

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP Bâtiment et Construction, parcours animateur Technicien Sécurité se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance :

Rythme de l'alternance : 15j /15j.

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Établissement situé, 7 allée François Mitterrand, BP 40455, 49004 Angers Cedex 01

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

Le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (Annexe 9 - Contrat D'application Conditions financières pour l'année civile **2021**)

**Annexe 5 - Contrat D'application
LP Bâtiment et Construction,
parcours gestionnaire et responsable des sites Hôteliers et Immobilier**

Diplôme ou titre préparé : LP Bâtiment et Construction, parcours gestionnaire et responsable des sites Hôteliers et Immobilier

Objet de la formation :

Le Gestionnaire et Responsable Technique des Sites Hôteliers et Immobiliers doit apporter un service qui permet aux utilisateurs de s'affranchir des contraintes de fonctionnement de l'hôtel et de ses installations. Il est un maillon indispensable du fonctionnement opérationnel du site hôtelier et le « facilitateur » d'une utilisation rationnelle du bâtiment. Il a la responsabilité du bon fonctionnement du site, de toutes ses installations techniques, du personnel technique en charge et il est un acteur dans l'évolution technique du site en réponse à la demande de la clientèle. De plus il gère les fonctions supports comme le courrier, la reprographie, les réseaux informatiques, la sûreté et les réaménagements de surfaces. Les secteurs d'activité sont résolument tournés vers les terrains de l'hébergement touristique. Le potentiel d'employabilité est important du fait de l'essor de l'industrie du tourisme et plus précisément de la nécessité de pourvoir aux besoins d'hébergement d'une clientèle aux exigences élevées. À noter que le terrain professionnel ne se limite aux frontières de la métropole, les opportunités d'embauche sont mondiales de par l'internationalisation de grands groupes hôteliers.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : la formation est ouverte à tout candidat pouvant justifier d'un niveau Bac+2 validé avec une motivation certaine pour les métiers de la gestion d'un bâtiment. Les candidats proviennent majoritairement des formations diplômantes suivantes : -BTS (Brevet Technicien Supérieur) Mécaniques et Automatismes Industriels / Professions Immobilières / Domotique / Étude et Économie de la Construction / Électrotechnique / Collaborateur Architecte / Bâtiment / Génie Industriel et Maintenance / Maintenance Industrielle. -DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) Maintenance Industrielle / Génie civil. -Licence 2 Génie civil. -Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) Maintenance Hôtelière Hospitalière Immobilière. -Licence Pro. Gestion de l'Habitat Social
Dossier + entretien

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

UE1 Compétences transversales

TIC recherche d'informations - Pédagogie animation - Relations humaines et au sein de l'entreprise - Présentation de documentations professionnelles - Informatique appliquée au métier - Communication bilingue : anglais - Communication de situation

UE2 Compétences en sciences de gestion

Droit - Gestion d'entreprise - Gestion des contrats - Droit immobilier - Droit des contrats - Optimisation et gestion de site qualité -Gestion et organisation technique d'un site - Optimisation et gestion de site

UE3 Compétences en sciences et/ou en sciences humaines et sociales

Sécurité incendie dans les bâtiments - Gestion et traitement des déchets - Organisation des secours - Gestion de crise et coordination - Réglementation sécurité dans les bâtiments - Mise à niveau bâtiment - Mise à niveau équipements techniques - Cycle de vie des matériaux - Génie énergétique - Génie électrique - Génie civil pathologie du bâtiment

UE4 Compétences professionnelles

Building Information Modeling - Sûreté et intrusion - Suivi de la conformité bâtementaire - Maîtrise des risques en phase travaux - Sécurité - H0B0 - Coût global - Diagnostic immobilier - Plan pluriannuel de travaux - GTC GTB - Production distribution traitement de l'énergie - Sécurité maîtrise des risques - Conduite d'opérations - Conduite de réhabilitation - Visites de sites et conférences professionnelles

UE5 Projet tuteuré

UE6 Alternance

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP Bâtiment et Construction, parcours gestionnaire et responsable des sites Hôteliers et Immobilier se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance :

Rythme de l'alternance : 15j /15j.

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 7 allée François Mitterrand, BP 40455, 49004 Angers Cedex 01

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

Le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (Annexe 9 - Contrat D'application Conditions financières pour l'année civile 2021)

Annexe 6 - Contrat D'application
LP Métiers de la Mode
parcours création industrielle option modélisme et stylisme de la mode

Diplôme ou titre préparé : LP Métiers de la Mode, parcours création industrielle option modélisme et stylisme de la mode

Objet de la formation :

Cette formation forme des étudiants stylistes, infographistes ou modélistes désireux de performer leurs compétences et leurs connaissances liées aux processus des industries de la mode et ce dans un contexte globalisé. Visant l'excellence en termes de créativité et de conception de produits, cette formation a pour ambition de préparer les étudiants à ces évolutions et pour certains d'entre eux leur permettre d'être des vecteurs de diffusion des technologies émergentes et/ou innovantes telles que : l'impression numérique textile, la CAO 3D, la personnalisation de masse... de renforcer ses connaissances des matières textiles, et d'explorer la maille et les techniques d'assemblage innovantes. Favoriser l'initiative, acquérir encore plus d'autonomie, développer des aptitudes de travail en équipe et multiplier les collaborations pluridisciplinaires constituent les bases de la pédagogie déployée dans cette formation.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : la formation est ouverte à tout candidat pouvant justifier d'un niveau Bac+2 recrutés dans le secteur du design, du textile et des arts appliqués.

Dossier + entretien

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

UE1 Compétences transversales

Anglais - Anglais technique - Techniques de communication professionnelle

UE2 Compétences en sciences de gestion et SHS

Sociologie de la mode - Connaissances de la filière mode - Gestion de projet - Management de l'innovation - Histoire du costume et de la mode

UE3 Compétences en sciences

Procédés numériques de création/conception - Ennoblement numérique - Veille et nouveaux textiles - Création numérique (DM) - Impression numérique (DM) - Nouvelles technologies (DM) - CAO 3D (M) - CAO 2D (M) - Infographie (M) - Textile numérique (M) - Nouveaux procédés d'assemblage (M)

UE4 Compétences professionnelles

Design (DM) - Création textile (DM) - Coordination artistique (DM) - Modélisme (DM) - Étude et réalisation (DM) - Esthétique appliquée (M) - Mise au point et Prototypage (M)

UE5 - Projet

UE6 - Alternance

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP Métiers de la Mode, parcours création industrielle option modélisme et stylisme de la mode se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance :

Rythme de l'alternance : 15j /15j

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, Campus CHOLET Boulevard Pierre Lecoq BP 90207 | 49300 CHOLET

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

Le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (Annexe 9 - Contrat D'application Conditions financières pour l'année civile 2021)

Annexe 7 - Contrat D'application
LP Métiers de la Mode
parcours développement et commercialisation de la mode

Diplôme ou titre préparé : LP Métiers de la Mode, parcours développement et commercialisation de la mode

Objet de la formation :

La Licence Professionnelle mention Métiers de la Mode, Parcours Développement et commercialisation de la Mode est une formation à vocation principalement managériale et commerciale dans les secteurs de la mode.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Les étudiants titulaires d'un BTS : Management des Unités Commerciales, Négociation Relations Clients, Métiers de la Mode, d'un DUT Techniques de commercialisation, Commerce International, d'une Licence 2 LEA, ou Diplômé(e)s d'École Supérieure de Commerce. Tous les profils sont étudiés. La richesse de chaque promotion naît de la très grande diversité des profils représentés. Possibilité d'intégrer la formation par le biais d'une validation des acquis professionnels (VAP).

Dossier + entretien

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

UE1 Compétences transversales (langues, communication...)

Anglais - Anglais technique - Communication professionnelle

UE2 Compétences en Sciences de Gestion et SHS

Sociologie de la mode - Connaissances de la filière mode - Gestion de projet - Management de l'innovation - Histoire du costume et de la mode

UE3 Compétences en Sciences et/ou SHS

Droit des affaires - Management d'équipe - Comportement du consommateur - Connaissance filière parfumerie - Connaissance matières premières, habillement - Connaissance cuir, chaussures, maroquinerie - Connaissance filière lingerie - Connaissance accessoires de mode - Connaissance filière bijouterie - CFP habillement

UE4 Compétences professionnelles ou prépro

Contrôle de gestion - Gestion et plan de collection - Méthodologie du projet professionnel - Audit commercial - Merchandising - Communication et commerce numérique - Gestion et animation d'un point de vente - Technique de commerce international - Conférences professionnelles - Relations publiques et Relations Presse

UE5 Projet

UE6 - Alternance

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

LP Métiers de la Mode, parcours développement et commercialisation de la mode se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance :

Rythme de l'alternance : 2 semaines de cours pour 3 semaines en entreprise de septembre à mai, plus à temps plein de juin à septembre.

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, Campus CHOLET Boulevard Pierre Lecoq BP 90207 | 49300 CHOLET

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

Le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (Annexe 9 - Contrat D'application Conditions financières pour l'année civile **2021**)

Annexe 8 - Contrat D'application
LP Métiers de l'immobilier : Gestion et Administration de Biens
parcours gestion de l'habitat social

Diplôme ou titre préparé : LP Métiers de l'immobilier : Gestion et Administration de Biens, parcours gestion de l'habitat social

Objet de la formation :

La licence Professionnelle Gestion de l'Habitat Social est une réponse aux problématiques rencontrées par les professionnels du secteur à savoir le vieillissement de la population locale, le poste budgétaire du loyer, l'appréciation de la qualité de logement par le client, les nouvelles directives politiques de logement type SRU, ALUR.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : La formation est ouverte à tout candidat pouvant justifier d'un niveau Bac+2 avec une motivation certaine pour les métiers du logement social. Les candidats proviennent majoritairement des formations diplômantes suivantes :

— Niveau BTS (Brevet Technicien Supérieur) : Professions Immobilières ; Négociation Relation Commerciale ; Économie Sociale et Familiale ; Assistant(e) Management PME PMI ; Management des Unités Commerciales ; Développement Animation des Territoires Ruraux ; Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social ; Assistant(e) de direction.

— Niveau DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) : Carrières Sociales ; Gestion Administrative et Commerciale des Organisations ; Gestion des Entreprises et Administrations ; Techniques de Commercialisation.

— Niveau Licence 2 : Psychologie ; Droit ; Administration Économique et Sociale.
Dossier + entretien

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

UE1 Compétences transversales

Techniques d'expression et communication professionnelles - Informer, consulter et organiser la concertation - Sensibilisation à la gestion des ressources humaines - Informatique appliquée au métier - Anglais appliqué au terrain

UE2 Compétences en sciences de gestion

Droit du travail - Droit de l'urbanisme et du logement - Coût-contrôle de gestion - Analyse comptable et analytique - Droit des contrats et des assurances

UE3 Compétences en sciences et/ou en sciences humaines et sociales

Problématique sociale urbaine - Qualité de service - Gestion de la sécurité-sûreté des biens et des personnes - Gestion de la maintenance immobilière - Loi Alu

UE4 Compétences professionnelles

Management du projet professionnel - 3PE - Financement des opérations immobilières -

Gestion des recouvrements - Gestion d'un projet d'habitat - Gestion de conflits -
Connaissances des acteurs du logement social - Gestion opérationnelle de la location

UE5 Projet tutoré

UE6 Alternance

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

LP Métiers de l'immobilier : Gestion et Administration de Biens, parcours gestion de l'habitat social se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance :

Rythme de l'alternance : 3 semaines de cours pour 3 semaines en entreprise

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, Campus CHOLET Boulevard Pierre Lecoq BP 90207 | 49300 CHOLET

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

Le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (Annexe 9 - Contrat D'application Conditions financières pour l'année civile 2021)

Annexe 9 - Contrat D'application **Conditions financières pour l'année civile 2021**

Le Centre de formation des apprentis (CFA) prend en charge la gestion de la collecte des coûts de formations auprès des OPCO (opérateurs de compétences) correspondant aux niveaux de prise en charge validés par France Compétences. Le CFA reverse à l'établissement les sommes perçues par formations après un abattement de 10% correspondant aux frais de fonctionnement et des aides à l'apprentissage susceptibles d'être versées aux apprentis.

Le CFA établit au cours du dernier trimestre de l'année N le budget prévisionnel de l'année N+1 en fonction des contrats d'apprentissage enregistrés dans la base de données Y-PAREO.

Le CFA informera l'établissement des recettes prévisionnelles par formation.

Modalités de reversements (adopté au conseil d'administration du CFA du 25 juin 2020)

- Un acompte de 90% (après l'abattement de 10% stipulé ci-dessus) sera versé à l'établissement au mois de septembre au regard des sommes perçues par le CFA pour chaque formation au 30 juillet 2021 pour l'année universitaire en cours.

- Le solde restant de l'année universitaire en cours sera versé après réception par le CFA des justificatifs de dépenses au plus tard le 30 avril 2022
 - o si les justificatifs sont inférieurs aux recettes, versement à hauteur des dépenses, le solde vient alimenter un fonds de mutualisation dont la répartition est décidée en commission annuelle dans le cadre d'un appel à projets.

 - o si les justificatifs sont supérieurs, le CFA reverse à hauteur des recettes collectées.

Justification des dépenses de formations

Pour chaque formation, l'établissement doit transmettre au CFA l'ensemble des pièces comptables permettant de contrôler la validité des dépenses.

Seules les charges liées à l'apprentissage sont prises en compte conformément à l'arrêté du 21 juillet 2020 fixant les règles de mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage en application de l'article L. 6231-4 du code du travail.

Il est rappelé que l'établissement a l'obligation de tenir une comptabilité analytique distinct.

Les justificatifs de dépenses de l'année civile 2021 devront être transmis au CFA au plus tard le 15 février 2022.

Ces dépenses se décomposent de la manière suivante :

Période de janvier à août 2021 : correspondant aux charges des mois de janvier à août liés à l'année universitaire 2020-2021

Période de septembre à décembre 2021 : correspondant aux charges des mois de septembre à décembre liés à l'année universitaire 2021-2022

Le potentiel de recette pour les nouvelles formations ouvertes à la rentrée 2021 n'ont pas fait l'objet d'un vote au conseil d'administration du CFA Formasup.

Comme pour les autres formations, le CFA s'engage à reverser les sommes perçues des OPCO dans les mêmes conditions

A Nantes le 16 décembre 2020

ESTHUA ANGERS
Monsieur VIOLIER
7, allée François Mitterrand
BP 40455
49004 ANGERS Cedex 01

Objet : budget 2021 – recettes prévisionnelles

Extrait de la notification des recettes globales de l'université d'Angers envoyée à la Présidence

Monsieur,

Suite à la délibération du Conseil d'Administration du 9 décembre 2020, vous trouverez ci-dessous le détail des recettes prévisionnelles des périodes 1 et 2* par formation de vos UFA.

Ces montants tiennent compte du prélèvement de 10%

Composante	Code diplôme	Libellé diplôme	Montant estimé recettes Période 1*	Montant estimé recettes Période 2*
ESTHUA ANGERS	35533401	DEUST 2 ACCUEIL EXCELLENCE EN TOURISME	31 971,30	15 432,60
ESTHUA ANGERS	35523202	DEUST 2 MAINTENANCE HOTELIERE HOSPITA	38 948,82	14 168,79
ESTHUA ANGERS	20512302	L3 SS ACCUEIL E-COMMERCE EN TOURISME	60 305,02	24 332,33
ESTHUA ANGERS	25023227	LP BATIMENT ET CONSTRUCTION -ANIM SECU	36 310,98	11 180,22
ESTHUA ANGERS	25023227	LP BATIMENT ET CONSTRUCTION - RESPONSAB	63 044,57	21 667,86
ESTHUA ANGERS	25031393	LP GESTION DE L'HABITAT SOCIAL	28 532,23	12 565,12
ESTHUA ANGERS	25024201	LP METIERS DE LA MODE - COMMERCIALISAT	35 865,75	17 561,85
		TOTAL	294 978,67	116 908,77

Les recettes prévisionnelles ci-dessus ne doivent pas être considérées comme une dotation de fonctionnement acquise par l'UFA. Celles-ci sont soumises à l'encaissement par le CFA des niveaux de prise en charge décidés par les OPCO et peuvent donc évoluer au sein de chaque formation (NPEC différent, ruptures, nouveaux contrats...).

Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes • 2 bis boulevard Léon Bureau • 44200 Nantes •
Tél : 02 72 64 88 70 • Mail : cfaformasup@univ-nantes.fr • www.formasup-paysdelaloire.fr

Il convient donc à l'UFA de prévoir un risque de non perception de la totalité du prévisionnel et d'ajuster les charges de chaque formation. Tout dépassement de charges par rapport aux recettes encaissées par formation, sera à la charge de l'UFA.

Concernant la période 2, celle-ci correspond à un effectif et un niveau de prise en charge ISO. Elle peut donc fortement évoluer en fonction du nombre d'apprentis à la rentrée 2021 dans chaque formation et en fonction de l'évolution de l'offre de formation du CFA (fermetures ou ouvertures de sections d'apprentissage)

Nous vous rappelons également l'obligation de tenir une comptabilité analytique par formations des frais liés aux fonctionnements de celles-ci.

* Période 1 = Ensemble des apprentis inscrit au 01/01/2020 et ce jusqu'à la fin de leur contrat

* Période 2 = Ensemble des nouveaux apprentis entrant en formation à la rentrée 2021

Le Directeur du CFA



Le Responsable Financier

